CHAPITRE 4

CATÉGORIES GÉNÉRALES D'ERREURS

4.1. Erreurs de phraséologie, annexe 2, (pages 329-334).

La phraséologie, du point de vue littéraire, est l'emploi de phrases, de grands mots vides de sens ; alors nous pouvons dire que c'est une sorte de bavardage.

• Les épreuves de Lyon II 1995.

VERSION :

La phrase française de l'apprenant arabophone La 1 suit exactement la structure de la phrase arabe, sans penser, par exemple, à l'accord qui devait être respecté : La 1 : *(alors al-Fadil les conseilla de le fabriquer = فأشار الفضل باصطناعه) bien que (الرقوق) dans sa phrase soit *(les feuillages), donc il fallait écrire (de les fabriquer) ou bien (de fabriquer le papier). Un autre exemple : (La 1 : *... et des fabriques a été crés = فأنشأوا له المعامل) ; (المعامل) en arabe, est un mot qui peut-être traité en tant que féminin singulier, puisque c'est un pluriel inanimé, mais en français c'est un pluriel.

Enfin, l'apprenant La 1 a ajouté le mot *(villes) qui n'est pas nécessaire. Alors il est à signaler que l'apprenant La 1, dans cette phrase, n'a pas pu la structurer pour qu'elle soit une phrase française.

L'apprenant La 2, dans sa phrase française, n'a pas bien compris le sens de la phrase arabe ; ainsi il n'a pas pu la couper en phrases ayant un sens acceptable du point de vue contexte : (La 2 *... ce n'était pas par qu'ils ne pouvaient pas la pratiquer, mais pandant l'époque Abbasside...) = ولكنهم لم يجتهدوا في تعاطيها إلا في أيام العباسيين . . . Alors, sa phrase devait être la traduction de : ليس لأنهم لم يستطيعوا استخدامها ، ولكن في العصر العباسي . . . Donc, il y a une lacune dans la compréhension de la phrase arabe, et cela a abouti à un bavardage.

Les phrases des deux apprenants francophones Lf 7 et Lf 29, ont suivi aussi la structure arabe ; alors nous sentons qu'en lisant la première, nous parvenons à sa fin à bout de souffle, sans comprendre le message de la phrase. La deuxième aussi ne peut pas être comprise en tant qu'une phrase française, car c'est une traduction littérale.

THÈME :

Dans le thème, nous avons trois phrases des apprenants La 2, La 18 et Lf 3.

La première phrase, La 2 ayant des problèmes de genre et de préposition, ne donne pas l'impression que c'est une phrase arabe complète ; bien sûr, l'apprenant a essayé d'être fidèle à la structure de la phrase française, mais il n'a pas pu arriver à donner une traduction compréhensible.

La deuxième phrase, La 18, représente des mots, l'un devant l'autre, mais qui ne veut rien dire en arabe ; car il y a des problèmes lexicaux, sémantiques et syntaxiques :

*(مستنيرة – كانت في حاجة إلى موظفين – كان ماقتاً أشد المقت . . .).

Enfin, la troisième phrase, Lf 3, n'a pas de sens en arabe puisque, comme la phrase de La 18, elle souffre de plusieurs problèmes, aboutissant à un non-sens. En plus, l'apprenant a senti qu'il y a une préposition qui manque, alors il a mis à sa place un (x) :

*(للقرض المالي الجديد الذي يفكّر الجمع مبلغ . . . – لدى المستثمرين الخواصي . . .)

• Les épreuves du DUTFA 1996.

THÈME :

Les phrases des apprenants D2, D6, D12, D11, D19, D31, D42, D34, D40, D35, D41 et D39.

Les premières deux phrases sont de l'apprenant D2. Nous remarquons une hésitation dans la traduction, car il propose deux traductions pour un seul mot, afin que le professeur puisse choisir le mot adéquat :

*(L'insomnie [la veille] (...) un trouble émotionnel [émotif] (...) le type du sommeil [coucher] de l'individu [du sujet].)

Cela a rendu la phrase incompréhensible et ne voulant rien dire. Dans sa deuxième phrase, l'apprenant D2 a plusieurs fois répété *(ou bien), ce qui a rendu sa phrase vide de sens ; en plus de quelques autres problèmes sémantiques et lexicaux.

Les apprenants D6, D12 et D11 dans leur phrase, ont des problèmes surtout syntaxiques et aussi lexicaux, qui ont abouti à des phrases vides de sens.

Les apprenants D19 et D31 ont effectué une traduction littérale, suivant la structure de la phrase arabe, tout en employant un faux vocabulaire :

(D19 : *ce qui n'exige pas dans les ordres présidentiels...)

(D31 : *les appareils répressives et le feu de la guerre s'allume)...

En plus, ils ont beaucoup employé la conjonction (et), sans en avoir besoin. Ainsi, leur phrase a abouti à un bavardage.

Les apprenants D42, D34, D40, D35, D41 et D39 ont tous employé de faux termes, en traduisant littéralement la même phrase, ce qui a donné des phrases françaises sans aucun sens.

VERSION :

Les phrases des apprenants D1, D25, D31, D16-italianophone, D42 et D34 contiennent plusieurs problèmes, lexicaux, syntaxiques, et structuraux ; tout cela a abouti à des phrases vides de sens, surtout que la traduction est littérale, et affectée par la langue dialectale :

*(أن يتبعون طرق أخرى (. . .) التي رسموها لهم آباءهم . / D1)

*(فهم كثيرون هؤلاء الموالين والحرفيين . . . / D25) .

*(وكان الوحيد في إنجاح المحادثات أسرع بكثير من سابقه . / D31) .

*(لأن عندما لم يستفيد . . . / italianophone - D16) .

*(ولم يطلب تقديم الانتخابات . . . / italianophone - D16) .

*(. . . لعل هذا التصالح لم يحدث قط . / D42) .

*(والإشارة المشهدية إلى عنف الجماعات الأصولية . . . / D34) .

• Les épreuves du DUTFA 1998.

Les phrases des apprenants D43, D54 et D51 contiennent plusieurs problèmes de prépositions, de vocabulaire et de conjonction abondante ; ce qui a donné l'impression d'écrire des phrases juxtaposées, sans avoir de sens :

(D43 : *... dans l'égalité (...), et de..., et de..., et la..., et en..., de plus...).

(D54 : *... afin de participer avec l'homme...).

(D51 : *... l'idée courante à l'esprit dépendante la corruption... pour participer l'homme...).

4.2. Erreurs transphrastiques, annexe 2, (pages 334-336).

En général, ces erreurs marquent le changement du sens ou le passage au-delà de la phrase, du point de vue sémantique, bien que la structure de ces erreurs passent à travers celle de la phrase originale.

• Les épreuves de Lyon II 1995.

L'apprenant Lf 3 commence par une phrase interrogative, bien que cela n'existe pas dans la phrase originale. En plus, il n'a pas saisi le sens de la phrase.

L'apprenant Lf 24 a employé des termes correspondant aux termes de la phrase arabe, mais sans aucune relation sémantique.

• Les épreuves du DUTFA 1996, 1998.

Les apprenants D12 et D6 essaient d'employer des termes français, correspondant aux termes de la phrase arabe, mais le résultat toujours reste un non-sens : il y a un problème de lexique et une structure calquée de l'arabe :

(D12 : *... donc elles n'appartiennent que 1% d'ensemble des surfaces de la terre.)

(D6 : *Si le taux de femmes de total de force du travail arrive à 42% (...), tandis qu'il baisse...)

D'après ces deux exemples, nous pouvons constater qu'il y a un manque total de sens !

Les apprenants D30 et D33 ont aussi traduit deux phrases françaises, pour aboutir à un non-sens : (فإنّ) a besoin d'un prédicat que nous ne trouvons pas chez l'apprenant (D30) ; (ومع أن) a besoin d'une phrase qui complète le sens, mais aussi nous ne la trouvons pas (D33).

Enfin, l'apprenant D53 a donné un non-sens à sa traduction, en ajoutant un sujet *(il) qui n'existe pas en arabe ; en plus, il y a des problèmes lexicaux et syntaxiques dans cette phrase :

*(... est limite...), au lieu de (est limitée).

4.3. Erreurs inclassables.

1) La manifestation de "l'esprit fatigué" de l'apprenant, annexe 2, (pages 336-338).

Nous pouvons constater, dans les copies des apprenants, les effets des erreurs qui pourraient être dus à l'inattention et à la fatigue manifestées par les apprenants, en général, pendant les examens.

• Les épreuves de Lyon II 1995.

Il paraît que les apprenants La 1 et La 2 possèdent leur propre caractéristique : l'apprenant La 1 oublie toujours de mettre une apostrophe lorsqu'il y a deux voyelles qui se suivent : *(que on a - que à) ; l'apprenant La 2 commet la même erreur, et en plus il a une autre caractéristique, c'est l'oubli d'une syllabe dans un seul mot : *(de une - quel part - par qu'ils), au lieu d'écrire (d'une - quelque part - parce qu'ils).

Le même apprenant La 2 a une tendance à commencer une faute et à rester fidèle à cette même faute, dans ses accords : *(Le plus anciens papiers sur lequels (...), était l'Etoffe.)

Donc, la faute a commencé par *(Le) et a continué avec *(lequels) et *(était) ; l'apprenant a mis ces mots au singulier, malgré sa volonté d'employer le pluriel : (anciens papiers) ; car c'est sûr qu'il peut faire la différence entre le singulier et le pluriel en français. L'apprenant La 25 commet la même faute que celle de La 1 : *(la augmentation) --> l'augmentation.

Quant à l'apprenant La 23, il paraît qu'il a mis le mot *(les bibliothèques) au pluriel, car le mot (الكتب) est au pluriel en arabe, mais il a oublié que (دار الكتب) est au singulier. Alors il fallait mettre (la bibliothèque) qui veut dire (دار الكتب), puisque dans chaque bibliothèque, nous trouvons des centaines, ou même, des milliers de livres.

Les apprenants La 9, La 22 et La 23 ont tendance à oublier des mots, ainsi nous trouvons des lacunes dans leur traduction :

(La 9 : *Le parchemin a été le plus ancien où les Arabes...) --> papier.

La 23 / غير الأدبية <-- (انطبق اللفظ على كل الأنواع الأدبية)*.

La 22 : * ... la participation) --> de la banque.

Les apprenants La 25, La 11, La 23 et La 22 ont un problème d'accord au pluriel ou au féminin, ils les oublient surtout quand le même mot est au singulier en arabe, ou vice versa :

(La 25 : *298.8 million de Derham... 81.8 million de dollar) --> + s.

(La 23 - La 11 : *21.1 milliard de dirham...) --> milliards de dirhams.

(La 23 : *le monopoles...) --> monopole.

(La 22 : *la participation a été limité...) --> limitée.

Enfin, l'apprenant La 37 met la terminaison du verbe au pluriel avec son C.O.D. ; ou bien il ajoute un (s) à la terminaison sans en avoir besoin : (La 37 : *racontent) --> raconte ; (La 37 : *fonts) --> font.

Quant à l'apprenant La 38, il a fait une erreur de déclinaison arabe, en oubliant une préposition, mais sans raison claire : La 38 / ما من شيءٍ <-- (ما شيءً)*.

• Les épreuves du DUTFA 1996, 1998.

Les erreurs dans les copies des apprenants sont représentées par l'accord au pluriel ou au féminin des mots, ou bien par la terminaison au pluriel des verbes : des fois ils mettent le pluriel là où il ne faut pas, et des fois ils le suppriment là où il ne faut pas.

(D31 : *ce qui n'existent) --> n'existe.

(D31 : *les ordres républiques) --> de l'ordre républicain.

(D43 : *C'est la pensée de certain) --> certains.

(D53 : *Bien que l'accord de Schengens) --> Schengen.

(D32 : *une film) --> un film.

(D32 : *l'argents indispensables) --> l'argent indispensable.

Nous pouvons dire que l'apprenant D32 a mis un (s) à l'argent, car il a cru que puisqu'il y en a beaucoup, alors il faut mettre un (s), tout en oubliant que c'est un mot inchangeable.

2) Impossibilité de classement, annexe 2, (pages 339-340).

Dans ce cas, nous avons mis les erreurs que nous n'avons pas pu classer sous une rubrique quelconque.

Dans ce domaine, nous allons constater que la majorité des apprenants, commettant ce genre d'erreurs, sont des arabophones.

Nous allons constater aussi que la même erreur est commise par les apprenants de Lyon II et du DUTFA :

(La 20 : *ces dépôts ont présentés plus *que* 82%...) --> (de).

(D3 : *... les femmes constituent plus *que* 51%...) --> (de).

Il y a une confusion ici entre la comparaison, et le fait de donner des informations de type quantitatif, surtout la quantité chiffrée : (plus de 51%).

L'apprenant La 11 a employé *(que) sans en avoir besoin dans le contexte : *(le pourcentage a baissé de 8.7% *qu'*en 1993...) --> (ø) ; il y a peut-être une raison expliquant cet ajout : c'est qu'il y a une sorte de comparaison résidant dans la phrase arabe, entre (العام الماضي) et (العام 1993).

Les apprenants La 6, La 9, La 45, La 53 et Lf 56 ont des problèmes, surtout avec la négation française ; des fois ils éliminent (ne) comme dans la langue parlée, des fois ils ajoutent (pas) là il ne faut pas, en plus ils ne savent pas mettre (de) dans une négation d'un indéfini :

(La 6 : *... mais ils n'ont *pas* fait d'effort... que pendant...) --> (ø).

(La 9 : *Mais ils n'ont *pas* fait *des* efforts... qu'à l'époque...) --> (ø - d'efforts).

(La 45 : *... et j'ai *pas des proves*...) --> (je n'ai pas de preuves).

(La 53 : *Il n'y a pas *une* vraie..) --> (de).

(Lf 56 : *... il n'y a pas *ni* de particularités *ni* de règles...) --> (il n'y a pas de particularités ou de règles...).

Les deux apprenants francophones Lf 19 et Lf 44 ajoutent un *(l') pour représenter le pronom personnel C.O.D., ou celui en état d'annexion : (أخذوه – إليه) ; mais, cela n'est pas du tout nécessaire.

(Lf 19 : *Il est probable qu'ils *l'*ont apprit...) --> (ø).

(Lf 44 : *... elles *l'ont lui étaient* transmises...) --> (... lui ont été...).

Enfin, l'apprenant La 45 répète (ça), et des fois il y ajoute un (s) du pluriel, ce qui est très bizarre :

(La 45 : *... il raconte *ça* comme il sont entendu *ça* dans les cafés).

(La 45 : *... et j'ai pas des proves pour *ças*...).

D'après les tableaux n° 4, 8, 12, 16, 20 et 24, dans l'annexe n° 4, qui sont les tableaux représentant les “ Catégories générales d'erreurs ”, nous pouvons constater que les apprenants arabophones du DUTFA 1996 (tableau 20) ont fait beaucoup d'erreurs de phraséologie, surtout en thème ; ce qui donne l'impression que ces apprenants sont, en général, faibles en traduction vers la langue française, et dans les trois niveaux du DUTFA. Quant au troisième niveau du DUTFA, et dans les autres genres d'erreurs, nous n'en trouvons aucune.

Pour le DUTFA 1998 (tableau n° 24), aux deuxième et troisième niveaux, il n'y a aucune erreur, ce qui prouve que les apprenants méritent ce niveau en traduction. Mais, il est à signaler que toutes les erreurs sont en langue française (thème - contraction).

Quant aux apprenants francophones de L.E.A., il y a juste deux erreurs en version, dans les deux niveaux de traduction, qu'il était impossible de les classer ; donc c'était peut-être une façon bizarre de traduire l'arabe (tableau n° 16).

Les apprenants arabophones de L.E.A., ont manifesté plutôt un "esprit fatigué" en commettant trois erreurs, dans le premier niveau de traduction (tableau n° 12).

Quant aux apprenants francophones en Licence d'arabe, (tableau n° 8), ils ont commis, dans ces catégories générales d'erreurs, six erreurs seulement, quatre en version et deux en thème. Mais en phraséologie, il y a trois erreurs qui donnent l'impression que la traduction de l'arabe représente un problème de traduction littérale.

Enfin, dans le tableau n° 4, nous pouvons constater que les apprenants arabophones, en Licence d'arabe, ont commis 19 erreurs de version, la majorité sont dans (La manifestation de "l'esprit fatigué" de l'apprenant), et deux erreurs seulement de thème en phraséologie, et une erreur de thème dans (La manifestation de "l'esprit fatigué" de l'apprenant).

Le problème pour eux donc c'est la traduction vers le français, qui n'est pas leur langue maternelle ; ainsi, ils ont commis beaucoup, d'erreurs dans ce domaine.

Nous pouvons, enfin, jeter un coup d'œil sur les tableaux n° 3, 7, 11, 15, 19 et 23 qui représentent les erreurs intralinguistiques en français. Il y a, bien sûr, beaucoup d'erreur dans les interférences et les problèmes lexicaux. Mais nous pouvons constater que les apprenants francophones, (tableaux n° 7 et 15), commettent moins d'erreurs de français que les apprenants arabophones, car le français est en principe leur langue maternelle. Les erreurs des apprenants arabophones du DUTFA 1996 et 1998 sont, surtout, très nombreuses en français, et beaucoup plus nombreuses que celles des apprenants arabophones de Lyon II 1995, puisque ces derniers vivent contrairement aux premiers, dans un bain linguistique français.